

Décision 13-DCC-88 du 23 juillet 2013

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Carrard Services par la société TFN Propreté

Posted on: 22 août 2013 | Secteurs :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

TFN Propreté

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Carrard Services

Lire

le texte intégral de la décision

217.01 Ko